

La loi française empêchera sans doute Estrosi d'interdire une mosquée à cause des financements étrangers

écrit par Maxime | 26 avril 2016



A Nice, Christian Estrosi tente de s'opposer à l'implantation d'une mosquée, mais sans invoquer de [motif d'urbanisme](#). C'est le financement étranger, saoudien, qui suscite sa réaction. Je crois qu'il ne dispose pas d'un moyen légal de s'opposer en tant que maire. C'est au niveau national que des décisions doivent être prises et des textes adoptés.

Mosquée à Nice: Christian Estrosi veut attaquer l'Etat en justice

Lors d'une session extraordinaire du conseil municipal de Nice, Christian Estrosi s'est fermement opposé au projet de création d'une mosquée financée par l'Arabie Saoudite.

Pour le maire de Nice [Christian Estrosi](#) (LR), il n'est pas question d'ouvrir au milieu d'une technopole une mosquée financée par l'Arabie saoudite: il s'est offert une tribune lundi en convoquant son conseil municipal pour attaquer en justice le préfet, et donc l'État. La session extraordinaire du conseil municipal convoquée par

l'édile de Nice a suscité une volée de critiques de l'opposition municipale, qui a accusé le maire de « mensonges » et de « populisme ».

Pour Christian Estrosi (élu à la mairie en 2008), le projet a été initié sous le mandat de son prédécesseur de droite Jacques Peyrat en 2002 et « aucune autorisation n'a été accordée à ce lieu de culte ». Le propriétaire du bâtiment – le ministre saoudien des Affaires islamiques Cheikh Saleh ben Abdel Aziz Al-Cheikh – « prône la charia et a annoncé qu'il fallait détruire toutes les églises de la péninsule panarabique », a déclaré le maire de Nice.

« Nos services de renseignement sont inquiets sur ce lieu de culte », a-t-il ajouté, en faisant état de « fonds étrangers non contrôlés ». Le préfet Adolphe Colrat a récemment donné son feu vert sous conditions à l'ouverture de la mosquée de l'Institut En-Nour, dont la construction engagée en juillet 2012 s'est achevée en novembre. Il exige que la mosquée « ne dépende en aucune façon d'une influence étrangère » et « que sa gouvernance s'inscrive clairement dans le cadre de la loi de 1905, en y associant la collégialité représentative du culte musulman à Nice et dans le département ».

Concrètement, le maire de Nice demande au représentant de l'État de signer une déclaration d'utilité publique (DUP) pour ouvrir une crèche à la place de la mosquée. Et c'est le refus du préfet de transformer le lieu en crèche que la ville entend attaquer, la seule façon pour elle de contrer juridiquement le projet de mosquée. Au cours du conseil municipal extraordinaire de lundi, le maire a également obtenu l'autorisation de saisir la cellule de renseignement Tracfin pour contrôler l'origine des fonds finançant la mosquée. Il entend aussi demander au préfet de fermer plusieurs salles de prières à Nice.

« Ne négliger aucune piste »

Le maire a affirmé que le lieu de culte musulman situé à l'ouest de Nice n'était « en rien soutenu par les représentants de la communauté », tout en annonçant la présentation « d'ici la fin de la semaine » d'un terrain adapté pour créer un nouveau lieu de culte à l'ouest de la ville. Dans un courrier en date de janvier brandi par l'opposition municipale, quatre responsables locaux du culte musulman ont écrit au président de l'association gérant la future mosquée controversée: « Nous ne nous sommes jamais prononcés contre votre projet » déclarent-ils dans cette lettre.

L'un des signataires, Boubekeur Bekri, vice-président du Conseil régional du culte musulman en Paca, explique à l'AFP qu'il s'agit d'une approche pragmatique. « Nous ne faisons pas de la politique, notre position consiste à ne négliger aucune piste ». « Il y a une opposition du côté de la mairie, deux conditions posées par la préfecture, et aujourd'hui une autre solution du maire dont nous ne connaissons pas le contenu », résume-t-il prudemment. Le responsable n'entend pas se fourvoyer dans « un traquenard » politique alors qu'une élection législative partielle (pour le poste de député de Christian Estrosi) se déroulera fin mai précisément dans la zone géographique de la mosquée en question.

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/religion/christian-estrosi-s-oppose-a-la-construction-d-une-mosquee_1786271.html